

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Société d'assurance mutuelle maritime Sunderland Limitée (autre nom utilisé par Sunderland Marine Mutual Insurance Company Limited)

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 31 octobre 2014, le permis d'assureur de Société d'assurance mutuelle maritime Sunderland Limitée (autre nom utilisé par Sunderland Marine Mutual Insurance Company Limited) aux seules fins d'y substituer son nom pour celui de Société d'assurance maritime Sunderland Limitée (autre nom utilisé par Sunderland Marine Insurance Company Limited). L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance contre la maladie ou les accidents
- Assurance de biens
- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance de frais juridique
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité
- Assurance maritime

Le fondé de pouvoir au Québec est monsieur Michael Goodhue de Gasco Goodhue St-Germain LLP, dont la place d'affaires est située au 1000, rue Sherbrooke Ouest, Bureau 800, Montréal, Québec, H3A 3G4.

Le siège de l'assureur est situé au 1000, rue Sherbrooke Ouest, Bureau 800, Montréal, Québec, H3A 3G4.

Fait le 3 novembre 2014

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information